

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le dimanche 30 mars, le Conseil municipal de Brétigny-sur-Orge, dûment convoqué en date du lundi 24 mars 2014, s'est réuni en séance ordinaire, salle Maison Neuve, sous la présidence de M. DECAUX Bernard, Maire.

PREAMBULE

M. le Maire procède à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS :

Nicolas MÉARY, Christiane LECOUSTEY, Didier JOUIN, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Cécile BESNARD, Francis BONDOUX, Natacha WEIDNER, Lahcène CHERFA, Patricia MARTIGNE, Christian DEVLEESCHAUWER, Nathalie LEMAGNE, Pascal PIERRE, Marie-France DELPUECH, Giorgio CERISARA, Grâce DUARTE FERREIRA, Adrien MARGUERITTE, Christine BERNIAU-BACHELIER, Christophe HENRY, Aline FLORETTE, Pascale RAFFALLI, Adrien MARGUERITTE, Clément MARGUERITTE, Nathalie CATZARAS, Jean FABRE, Amélie COINCE, Mathieu BETRANCOURT, Bernard DECAUX, Jocelyne GARRIC, Philippe CAMO, Sandra AFONSO MACHADO, Steevy GUSTAVE, Sylvie DAENINCK, Jean-Luc MONCEL, Elisabeth PETIT.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Clément MARGUERITTE

Monsieur Bernard DECAUX cède la présidence à Monsieur Jean FABRE doyen d'âge.

Intervention de Monsieur Jean FABRE :

« Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Etre le doyen de l'Assemblée m'offre le privilège de présider cette cérémonie inaugurale du Conseil municipal.

J'aurai, pour commencer, une pensée républicaine pour l'ensemble des membres de notre assemblée qui ont siégé les six dernières années.

Dimanche dernier, les Brétignolais ont choisi l'alternance. Pour mémoire, l'équipe de « La Relève », conduite par Nicolas MÉARY a recueilli 4 094 voix, soit 51,18 % des suffrages et obtient 27 sièges.

L'équipe « Aux côtés de tous les Brétignolais » conduite par Bernard DECAUX a rassemblé 3 905 voix soit 48,82 % des suffrages et obtient 8 sièges.

Le nouveau Conseil municipal est composé d'autant d'hommes et de femmes dont l'engagement, les charges, les compétences sont les mêmes. Chacun en sa qualité de conseiller bénéficie d'un égal accès à la parole et d'un égal accès aux propositions. Ici, Cher Clément Margueritte, l'âge ne détermine rien. Du doyen au benjamin, chacun est à même de conseiller sur la conduite générale des affaires de la commune. Et je me dois d'adresser une remarque de sagesse à la majorité : il faut considérer la minorité de ce conseil en ses droits entiers et à égale dignité. Mais je sais que c'est votre état d'esprit.

Durant la campagne électorale, l'équipe de « la Relève » a basé sa méthode sur l'écoute, la prise en compte de l'avis de chacun.

Je ne doute pas que cette concertation sera au cœur du projet. Les Brétignolais l'attendent. Ils seront attentifs à nos décisions. Attentifs à nos actions. Attentifs au service public que nous leur devons. Attentifs à ce que les choix qu'ils ont fait dimanche dernier soient respectés. Je ne doute pas, Monsieur MÉARY, cher Nicolas, que vous saurez être à la hauteur de la confiance des Brétignolais. Je ne doute pas non plus, mes chers collègues, que nous saurons être dignes dans nos débats républicains et démocratiques.

Cher Nicolas, c'est une charge aussi lourde que passionnante qui vous incombera dans quelques minutes. Pour ne parler que de cette assemblée, vous en assurerez la police.

Et cela me connaît ! Je sais que vous saurez respecter et faire respecter chacun, quelles que soient ses opinions, quel que soit son discours.

Vous veillerez à ce que nos séances se tiennent désormais dans le respect d'une courtoisie toute républicaine, dans le respect et la reconnaissance de l'autre.

Et je n'ai aucun doute sur cela.

Présider cette première séance est un moment agréable que je prolongerai volontiers.

Mais l'heure est à la démocratie et je dois me résoudre à passer la main et à vous proposer d'étudier la première délibération de cette mandature ».

1 – Élection du Maire

En vertu des articles L.2122-1 à L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection du Maire parmi les membres du Conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Je vais donc procéder à l'appel à candidature.

Qui souhaite se porter candidat à l'élection du Maire de la commune de Brétigny-sur-Orge ?

Est candidat : Monsieur Nicolas MÉARY

Mes chers collègues, je vous invite maintenant à procéder au vote, en déposant votre bulletin dans l'urne, à l'appel de votre nom.

Christine BERNIAU-BACHELIER, Cécile BESNARD, Mathieu BETRANCOURT, Francis BONDOUX, Nathalie CATZARAS, Giorgio CERISARA, Lahcène CHERFA, Amélie COINCE Marie-France DELPUECH, Christian DEVLEESCHAUWER, Grâce DUARTE FERREIRA, Jean FABRE, Aline FLORETTE, Alain GIRARD, Christophe HENRY, Didier JOUIN, Christiane LECOUSTEY, Nathalie LEMAGNE, Adrien MARGUERITTE, Clément MARGUERITTE, Patricia MARTIGNE, Nicolas MEARY, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Pascal PIERRE Pascale RAFFALLI, Natacha WEIDNER, Sandra AFONSO MACHADO, Philippe CAMO Sylvie DAENINCK, Bernard DECAUX, Jocelyne GARRIC, Steevy GUSTAVE, Jean-Luc MONCEL Élisabeth PETIT.

J'invite le secrétaire de séance ainsi qu'un représentant de la liste « La Relève » et un représentant de la liste « Aux côtés de tous les Brétignolais » pour m'assister dans les opérations de dépouillement, en qualité d'assesseurs, Madame Nathalie CATZARAS et Madame Sandra AFONSO MACHADO.

Les opérations de vote étant terminées, je procède à la proclamation des résultats :

Monsieur Nicolas MÉARY obtient 27 voix et 8 bulletins blancs.

Je proclame Monsieur Nicolas MEARY élu Maire de la Ville de Brétigny-sur-Orge et lui cède la présidence du Conseil municipal.

Monsieur FABRE donne la parole à Monsieur le Maire, Nicolas MÉARY.

Intervention de Monsieur le Maire :

« En réponse à ces applaudissements – que j'ai pris pour des encouragements – et en réponse au propos de notre doyen, il est de coutume que le maire nouvellement élu dise quelques mots.

Voilà pourquoi, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller régional, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs, je viens à ce pupitre m'adresser à vous.

Je dois d'abord répondre à l'amicale injonction du Conseiller municipal Jean Fabre qui nous rappelle que la politesse est le moyen retenu de longue date pour que les uns écoutent les autres.

Je crois effectivement que la politesse a été inventée pour cela et sans doute le respect des formes implique et impose le respect des personnes. Je crois que c'est particulièrement important dans une enceinte républicaine comme la nôtre. Mesdames, Messieurs les conseillers, je vous retourne donc la demande de notre doyen : je compte sur vous pour que les travaux de ce conseil soient marqués par une parfaite courtoisie tout au long de notre mandat.

Permettez-moi, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de m'adresser aussi à tous les Brétignolais venus assister à notre Conseil. Je note que ma première déception en tant que maire nouvellement élu est de constater que vous êtes installés bien loin. D'où ce pupitre.

Mon état d'esprit est là : tout faire pour éviter la distance, tout faire pour conserver la proximité, le bonheur de la campagne, fait de débats, parfois animés, de contacts nombreux, d'espérances partagées.

Notre réunion de ce matin marque pourtant le passage du temps de la campagne à celui du travail pour la ville, à celui des réalisations.

Dans quelques instants nous allons procéder à l'élection des adjoints, le bureau municipal, nous allons donc donner un exécutif à notre commune.

Je souhaite auparavant vous dire quelques mots sur mon état d'esprit.

Je voudrais tout d'abord vous dire ma profonde et intense gratitude. J'ai parlé au premier rang de La Relève dans une compétition électorale que l'on me disait perdue d'avance et vous m'avez répondu. Cela évidemment me touche. J'ai grandi dans une famille heureuse

et je ne suis pas en mal d'affection, mais être élu c'est un peu se sentir adopté comme membre d'une nouvelle famille. Cela me touche énormément, surtout que cette famille d'adoption je l'ai en responsabilité désormais. Depuis dimanche dernier, quand il arrive quelque chose à Brétigny d'heureux ou de triste, cela m'émeut d'une façon nouvelle, d'une façon particulière. Avant même d'éprouver d'être juridiquement responsable d'une communauté, on en éprouve le sentiment.

Merci d'une telle confiance.

Nous avons fondé notre démarche politique, notre campagne sur deux piliers : l'écoute et le rassemblement.

Nous continuerons demain à écouter ce que les Brétignolais ont à dire, j'en suis convaincu, nous ne changerons pas Brétigny tous seuls, nous changerons Brétigny avec vous, c'est par l'implication du plus grand nombre que Brétigny pourra devenir une ville plus vivante, plus agréable à vivre.

Sur le rassemblement, vous le savez, il y a dans notre équipe des gens de sensibilités politiques diverses, nous refusons le sectarisme. Nous continuerons demain. Dans l'intérêt de Brétigny, nous travaillerons avec toutes et tous, avec ceux qui nous ont soutenu, comme avec ceux qui ont soutenu la liste sortante. Tous ceux qui voudront faire avancer les choses, tous ceux qui voudront travailler de manière constructive pour Brétigny seront les bienvenus à la mairie.

Nous succédons à l'équipe précédente, sans avoir de revanche à prendre sur rien, ni sur personne.

Nous réaliserons un état des lieux, il n'aura pas pour vocation de fustiger le passé, mais de poser les bases d'un nouveau mandat.

Dans le même esprit, il ne s'agira pas de tout changer pour le principe, nous conserverons ce qui fonctionne et nous changerons ce qui doit l'être.

Nous devons être mobilisés pour l'avenir ; Nous n'avons pas de ressentiment à nourrir. Nous nous inscrivons dans l'histoire brétignolaise, nous saluons Jean de Boishue, et la mémoire d'Alain Blin et de Roger Chambonnet. Nous incarnons une alternance, pas une rupture, c'est pourquoi nous nous étions donné pour nom « *La Relève* »

Chers amis, je ne vais pas vous dire que je n'étais pas pleinement heureux de notre victoire. Ce serait mentir et vous ne me croiriez pas. Une chose m'attriste et m'inquiète néanmoins, cette élection est marquée au niveau national – mais aussi à Brétigny – par une abstention inquiétante. Cette abstention marque, au mieux, un désintérêt pour la vie politique, au pire, une colère contre l'impuissance parfois hélas revendiquée des élus.

Je ne veux pas vous dire ce que je pense du phénomène au niveau global, ni ma vision politique des choses en la matière, mais dans la mesure où le phénomène touche aussi Brétigny et que, de cette ville, je suis désormais le maire, je veux expliquer comment je compte agir.

J'aborde cette question car j'ai été plus qu'irrité de lire et d'entendre "qu'il faudrait améliorer la pédagogie" pour la raison "que les électeurs n'auraient pas compris".

Rien n'est plus étrange à mes yeux que cette attitude qui cherche à faire passer l'électeur pour un élève de Cm2 qui n'aurait pas compris la leçon et qui mériterait d'être collé.

Je crois au contraire que l'électeur est un adulte et qu'il comprend le fond des choses.

J'aborde cette question aujourd'hui car la lutte contre l'abstention est ce qui nous rassemble tous. Ce n'est pas une question partisane, pas une question de clivage ce n'est pas une question de différence d'équipe, tous les républicains doivent se préoccuper de cette question là. Contre l'abstention, contre toute autre forme de désespérance civique, je crois en une action où plusieurs axes se renforcent mutuellement.

D'abord, reconnaître les désarrois. Il faut arrêter de stigmatiser les uns ou les autres. J'ai écrit dans ma profession de foi que si j'étais triste et même en colère face à l'abstention, je ne l'étais pas vis-à-vis des abstentionnistes. Il faut comprendre les situations de désarroi qui conduisent à refuser ou à pervertir le vote. L'on ne peut pas condamner ceux qui un temps se sentent rejetés du contrat social, exclus de la vie démocratique. Il faut comprendre ces situations pour y répondre.

Il faut aller au-delà. Mesdames, Messieurs les conseillers, nous devons chercher à tout moment à inclure, chacun dans la vie démocratique, par tous les moyens possibles.

Je me souviens en début de campagne d'avoir eu une discussion passionnante avec un homme, au bout de quelques secondes m'avait expliqué, désolé, que c'était du temps perdu car il avait été privé de ses droits civiques. Et pourquoi ne faudrait-il pas discuter. Il n'y a pas que par le vote que l'on participe à la vie de la commune. On peut donner son avis, échanger, entrer dans cette discussion collective. Et tout ce que m'a appris cet ami repris de justice m'a servi. Faire campagne, être élu, c'est aussi écouter, ceux qui ne votent pas encore, c'est écouter ceux qui ne votent plus. Nous l'avons fait hier, nous continuerons demain.

Au-delà de l'abstention, c'est la question la plus générale dans l'implication de tous dans la vie de la cité. C'est le sentiment d'appartenance à une collectivité, qui donne à chacun l'envie d'y participer, et qui fabrique des électeurs. Ce sentiment d'appartenance s'appuie sur le réseau d'amis et de connaissances de chacun, il s'appuie aussi sur cette notion plus diffuse d'identité. Je ne crois pas que l'identité de Brétigny doive se résumer à être une ville dortoir. Bien au contraire. Tout au long de ces derniers mois, j'ai insisté sur notre géographie, sur cette notion de ville à la frontière de la campagne ; je crois que notre cadre de vie sera une composante essentielle de notre identité ; Géographie, mais il faut aussi insister sur l'histoire, sur notre histoire. Cette ville a un passé glorieux. Elle fut avec le triage du chemin de fer à la naissance des grands services publics du XIXe siècle, elle fut avec Clause la ville de l'invention Ne vous méprenez pas Clause est en ligne directe le grand-père du Gépôle, elle fut avec le CEV la ville des folles aventures aéronautiques. Nous avons une magnifique association historique. Nous comptons sur elle pour transmettre ce que nous fûmes car cela nous aidera à définir ensemble ce que nous serons demain.

Chercher dans le passé cette identité ce n'est pas s'enfermer, c'est avant tout se donner les moyens de nous ouvrir au monde. Un exemple : des enseignants à Lycée Timbaud ont réussi après des efforts considérables de rendre possible une filière européenne. C'est formidable d'avoir une filière européenne. Il faut saluer, chapeau bas, les promoteurs du projet. Mais il faut aider cette filière, à prolonger cet effort. Sur ce thème, j'appelle les associations, les services de la municipalité, les Brétignolais à réfléchir aux prolongements qu'une telle filière peut ouvrir, aux opportunités que cela crée pour nos jeunes. Brétignolais, sur ce point comme sur d'autres, ce n'est pas à moi de tout inventer, ce n'est pas à la mairie de tout faire. Nous aurons besoin de vous, nous comptons sur vous.

C'est bien là mon 4^{ème} axe. Ne croyez pas que nous allons changer Brétigny tous seuls,. Non, notre ambition est de mettre l'ensemble de la ville en mouvement. Souvent au cours de la campagne, des Brétignolais de tous âges nous ont fait part de leurs idées pour la ville, de suggestions qu'ils voulaient faire, de projets pour lesquels il ne manquait qu'un petit coup de pouce. Bien sûr, tout n'est pas toujours possible, mais il faut moins les examiner, il faut au moins leur donner leur chance. Chaque idée oubliée est une occasion manquée de contribuer au dynamisme de Brétigny.

Pour éviter d'en perdre, nous allons créer je ne sais pas encore quel sera la formule exacte, si ce sera un secrétariat des projets, une banque des bonnes volontés, une foire aux initiatives, quelle apparence elle prendra exactement dans la vie matérielle et sur le net. Mais elle sera installée. Vous avez des idées, on va vous aider. La mairie ne peut pas tout, mais elle doit accompagner, soutenir, encourager.

On peut reprendre cette question sous un angle un peu différent : Je m'élève contre l'idée que les élus n'auraient plus de pouvoirs dans notre société actuelle. Certes, les pouvoirs sont aujourd'hui éparpillés dans une grande complexité administrative, répartis entre les acteurs économiques, la presse, les associations. Il n'y a plus de grand manitou ni de grands chefs à plume qui décideraient de tout. Les influences sont diverses, multiples éparpillés. Mais de tout cela je n'en déduis pas que les élus auraient moins de pouvoir où seraient plus limités.

Il convient de bien apprécier ce qu'est un élu désormais. Sa capacité d'action ne se limite pas à ses pouvoirs formels, bien sûr, un maire a des compétences propres et déléguées par lesquelles il décide ; mais tout aussi important est le pouvoir d'influence qu'il exerce en étant l'avocat de la commune auprès du département, de la région, des différents services de l'État mais aussi auprès de la SNCF, de la CAF, de l'Éducation nationale, de l'Armée, etc.

Et, je n'oublie pas que le maire fait la différence aussi par un pouvoir de coordination, un pouvoir d'entraînement de mobilisation des énergies sociales issues de tous les coins de Brétigny.

Pouvoir propres, pouvoir d'influence, pouvoir de convergence ; je veux être un maire qui utilise tous ces leviers.

Mes amis, jusqu'à dimanche dernier nous avons un projet, depuis nous avons une feuille de route. Une feuille de route pour ce Conseil, pour le Bureau municipal que nous élirons tout à l'heure, une feuille de route pour moi-même.

Je ne reprends pas ici tous nos engagements, mais je n'en renie aucun. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts. Je n'ai pas besoin de le répéter.

Chacun le sait, l'animation de la ville, de ses quartiers, et surtout de son centre sera une de nos principales batailles et sans doute la plus difficile. Redonner envie et possibilité aux commerçants de s'installer, redonner envie et possibilités aux clients d'y venir, redonner envie et possibilité aux habitants de s'y promener. Pour cette bataille, j'ai demandé à Christiane LECOUSTEY épaulé par Didier JOUIN de monter groupés aux avant-postes.

Je ne peux tout citer, mais je dirai un mot de l'environnement et de notre cadre de vie, un des chevaux de bataille de « La Relève ». Les actions s'articuleront autour des travaux d'un Agenda 21 au niveau communal qui est aussi la bonne formule pour rapprocher les élus des militants du quotidien que je vous demande d'être. Sur ce sujet, comme sur de nombreux autres nous nous attacherons toujours à favoriser la discussion, la participation de tous, en tout cas, de tous ceux qui le souhaitent.

L'élection de dimanche dernier a été la première où l'on a voté à la fois pour élire le Conseil municipal – ce beau Conseil qu'aujourd'hui l'on vous présente – et pour élire les représentants de Brétigny au Conseil de l'Agglomération du Val d'Orge à laquelle nous appartenons.

Vous l'avez vu, c'était la première fois où les bulletins comprenaient deux listes.

Progressivement davantage de compétences sont attribuées à l'Agglomération pour qu'elle règle les sujets dans un cadre plus large. C'est le cas de l'entretien de notre voirie ou du fonctionnement de Jules Verne.

Selon une tradition bien établie, les élus venant de la gauche comme ceux venant de la droite travaillent ensemble à la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge. Une illustration de plus qu'au niveau local le clivage droite gauche national n'est pas forcément le plus pertinent.

Nous allons donc, à la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, prendre toutes nos responsabilités et nous travaillerons comme nous le fîmes à « La Relève » sans considération partisane.

Nous serons constructifs, il n'y aura évidemment pas d'opposition de principe, néanmoins nous sommes là pour représenter et défendre les intérêts des Brétignolais au sein du Conseil communautaire.

Nous serons vigilants pour améliorer le fonctionnement quotidien.

Avec le Plessis-Pâté, nous sommes deux communes au sud de la Francilienne qui avons grandi dans les années soixante, 70 – 80, nous sommes tournées vers la campagne, alors que tout le reste de l'Agglo appartient au continuum urbain de la banlieue depuis l'avant guerre. Avec Plessis, nous avons des espaces que les autres n'ont pas. A l'Agglomération du Val d'Orge, être solidaire du mouvement général ne nous empêchera pas d'être davantage l'avocat de notre ville.

Il faut que l'Agglomération adopte une vision plus claire de notre avenir commun. Tout cela se fera sans heurt, dans un échange tranquille, mais nous irons au fond des problèmes.

Le temps passe et nous devons passer à un moment important, à savoir l'élection des adjoints.

Je veux m'appuyer sur une équipe d'adjoints jeunes dans leur fonction mais expérimentés par leur vie antérieure pour relancer, chacun dans leur secteur, les nombreux chantiers. Ils sont talentueux, différents, vous allez les découvrir, vous allez les apprécier.

Chers amis qui allez bientôt être élus en tant qu'adjoints au Maire, Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition qui avez été élus dimanche dernier, je sais qu'au cours des derniers mois, vous avez tout donné pour cette campagne électorale, je vous demande maintenant, à mes côtés, pour un temps limité mais exaltant, de tout donner pour Brétigny. Merci ».

Monsieur Bernard DECAUX demande la parole, Monsieur le Maire la lui accorde.

Intervention de Monsieur Bernard DECAUX :

« Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller Régional,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Au nom des 8 conseillers municipaux de la liste « Aux côtés de tous les Brétignolais », je voudrais vous dire ces quelques mots.

La démocratie s'est exprimée. Je prends acte des résultats. Je remercie les 3905 Brétignolais qui nous ont accordé leurs suffrages.

Au moment où un autre Maire, une autre équipe, se mettent en place, je voudrais dire combien je suis heureux et fier d'avoir consacré 13 années de ma vie au service de Brétigny, ma ville.

Je veux rendre ici, publiquement, un hommage appuyé aux élus qui m'ont accompagné pour équiper, moderniser, embellir Brétigny, en garantir l'avenir, améliorer sans relâche le bien-être de ses habitants. C'est parce que ces élus étaient unis que nous avons pu rassembler tous les Brétignolais, au-delà de toutes les différences d'âge, de quartiers, de catégories professionnelles, d'origine ou de culture.

Je pense aussi particulièrement à leurs représentants associatifs et professionnels dont le dynamisme et la compétence ont été précieux.

Je voudrais également saluer chaleureusement le professionnalisme et le dévouement des agents municipaux, ces serviteurs du public, motivés, performants, prêts à répondre aux besoins de la population.

Il est de coutume qu'au moment où un local change de locataire il soit procédé à un état des lieux. Il me paraît utile de fournir les quelques éléments d'information suivants.

La ZAC Maison Neuve, dont le bilan prévisionnel laissé en 2001 par 3 élus qui sont aujourd'hui de retour au sein de notre assemblée (assis côte à côte ce matin autour de la table de notre Conseil) était très déficitaire, est aujourd'hui largement excédentaire avec 9 millions d'euros de recettes qui entrent dans les caisses de la ville !

L'écoquartier Clause Bois Badeau est une opération d'aménagement urbain saluée par nos différents partenaires institutionnels et parfaitement équilibrée financièrement à la condition expresse qu'elle soit menée à son terme.

La restructuration de l'ex-base aérienne fait l'objet d'un contrat de redynamisation signé par les villes de Brétigny, du Plessis-Pâté, la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge et une dizaine d'autres acteurs institutionnels et économiques. Un contrat qui garantit le dynamisme de notre territoire et qui est très prometteur d'emplois.

Dans son récent rapport la Cour Régionale des Comptes a indiqué que la situation financière de la commune ne présente pas de difficulté particulière et reflète une gestion parfaitement maîtrisée des finances de la collectivité.

Ces éléments très favorables, il appartient désormais à la municipalité qui s'installe aujourd'hui de les faire fructifier pour répondre aux enjeux d'une ville moderne, équilibrée, bien équipée, généreuse et solidaire.

Pour ce qui nous concerne, nous tiendrons activement notre rôle, de manière ferme et déterminée. Nous serons une opposition responsable et vigilante, toujours soucieuse de servir tous les Brétignolais, toujours soucieuse également, comme nous l'avons été pendant toute cette campagne municipale, de ne pas tomber dans les propositions démagogiques ou clientélistes où l'on perd son honneur et le sens de l'intérêt général.

Je vous remercie ».

Monsieur le Maire remercie Monsieur le Conseiller Municipal pour son intervention.

2 – Détermination du nombre d'Adjoints.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de délibérer sur la détermination du nombre des adjoints.

L'article L2122-2 stipule en effet : « Le Conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Pour Brétigny-sur-Orge, l'effectif légal du Conseil municipal est de 35 membres.

30% de 35 font 10,5 soit 10 adjoints après application de la règle de l'arrondi à l'entier inférieur.

Il est donc proposé au Conseil municipal de fixer à 10 le nombre des adjoints au Maire.

Intervention de Monsieur Bernard DECAUX :

« A la suite à notre dernière rencontre, j'avais proposé de mettre comme il est de tradition le vote des indemnités du Maire et des Adjoints. Vous m'avez indiqué que vous ne le souhaitiez pas.

Est-ce que ce nombre de 10 adjoints constituera l'ensemble de l'exécutif ou le fait de ne pas souhaiter voter ce matin les indemnités veut-il dire que vous auriez d'autres personnes qui auraient des responsabilités au sein des exécutifs auquel cas j'aimerais que vous nous en informiez au nom de la transparence à la fois pour notre assemblée et pour l'ensemble des Brétignolais ».

Réponse de Monsieur le Maire :

« Effectivement, notre objectif est d'impliquer le plus grand nombre de personnes au sein du travail de l'exécutif et de la municipalité. Il y aura donc, en plus des dix adjoints, certains conseillers municipaux qui recevront une délégation. Elles seront définies par le Maire dans les prochains jours.

Lors du prochain Conseil municipal vous aurez une présentation des différentes délégations et du montant des indemnités. Statutairement le nombre d'adjoints est fixé par la loi avec un maximum et c'est sur cette délibération que je vous propose de voter aujourd'hui.

Il y aura effectivement des Conseillers municipaux délégués ».

Abstentions : 0

Votes Contre : 8

Votes Pour : 27

adopté à l'unanimité.

3 – Election de la liste des adjoints

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les élus sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Pour Brétigny-sur-Orge, nous aurons une parité parfaite puisque les listes doivent compter 5 femmes et 5 hommes.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Nous allons maintenant procéder au dépouillement.

Les opérations de vote étant terminées, je procède à la proclamation des résultats :

1- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
2- Nombre de votants (enveloppes déposées).....:	35
3- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) :	8
4- Nombre de suffrages exprimés.....:	27
5- Majorité absolue.....:	18

A été élue la liste de la majorité.

Monsieur le Maire demande d'applaudir Mme Christiane LECOUSTEY, M. Didier JOUIN, M. Michel PELTIER, Mme Isabelle PERDEREAU, Mme Cécile BESNARD, M. Francis BONDOUX, Mme Natacha WEIDNER, M. Lahcène CHERFA, Mme Patricia MARTIGNE et M. Christian DEVLEESCHAUWER.

La séance est levée à 10 h 59.

Le Maire

Nicolas MÉARY